




**Programme
Alimentaire
Mondial**

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

Plan stratégique pays 2020-2024

1 RÉPONSE AUX CRISES



Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels aigus des populations touchées par les chocs et les crises.

La crise humanitaire actuelle au Mali est de nature endogène et multiforme. En plus de la violence, le Mali fait face à des chocs climatiques récurrents tels que les sécheresses et les inondations. L'ensemble de ces facteurs augmentent les besoins de protection.

Le pilier 1 porte essentiellement sur l'assistance aux populations vulnérables touchées par un choc ou une crise, à travers un programme d'assistance alimentaire et nutritionnel intégré. Cet axe comprend la préparation et la réponse aux urgences en cas de crises de grande ampleur ou de chocs d'envergure restreints mais répétés, telle que la période de soudure.

L'accès aux services sociaux de base nationaux et à l'aide des organisations humanitaires est souvent faible dans les zones touchées par la crise. Cette situation alimente les conflits intercommunautaires et l'insécurité, ce qui exacerbe les inégalités. L'impact de ces aspects a provoqué une aggravation rapide de la vulnérabilité des populations vivant dans les régions du nord et du centre du pays.



* Source : Cadre Harmonisé, Mars 2021 (IPC : Phase 2 à 5)
** Source : Enquête SMART, Décembre 2020 (enfants de 0 à 59 mois)

Dans les zones ciblées, les personnes touchées par une crise, notamment les réfugiés et les personnes déplacées, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant la crise et immédiatement après.



ASSISTANCE ALIMENTATION D'URGENCE

Proposer un programme intégré d'assistance alimentaire aux personnes vulnérables touchés par une crise.



ASSISTANCE NUTRITIONNELLE D'URGENCE

Proposer aux personnes touchées par une crise un programme intégré nutritionnel associant des activités de prévention et de traitement.

Se préparer en amont de l'urgence

ANALYSER LES RISQUES ET LA VULNÉRABILITÉ, ALERTE DE MANIÈRE PRÉCOCE

- ▶ Renforcer les mécanismes de gestion de l'information et d'analyse de la vulnérabilité tels que le Cadre Harmonisé ;
- ▶ Analyser et cartographier la vulnérabilité, qui combine des évaluations et un suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que des analyses géospatiales ;
- ▶ Mettre en place de nouveaux moyens de collecte et d'analyse d'informations, comme l'imagerie satellitaire et le mVAM, notamment pour les zones difficiles d'accès, pour identifier rapidement les zones vulnérables et faciliter une réponse précoce.

PRÉPARER DES PLANS DE RÉPONSE HUMANITAIRE

- ▶ Former les acteurs de terrain sur les évaluations rapides en collaboration avec le Rapid Response Mechanism (RRM) ;
- ▶ Maintenir d'une capacité logistique (entreposage, stocks d'urgence, etc.) en cas de perturbations importantes des marchés ;
- ▶ Participer au Plan National de Réponse du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

PARTICIPER À LA RÉPONSE HUMANITAIRE

L'ensemble de la communauté humanitaire (ONG, agences des Nations Unies, services nationaux et locaux, etc.) se coordonne au sein de clusters. Ces plateformes sont organisées par secteur (eau, santé, éducation, logistique, nutrition et sécurité alimentaire). Elles permettent d'établir un dialogue continu, de coordonner les acteurs, établir des standards et normes avec pour objectif final de mieux préparer les réponses et l'assistance d'urgence, en coordination avec les mécanismes gouvernementaux.

Le PAM au Mali co-dirige avec la FAO le cluster sécurité alimentaire et peut appuyer la coordination dans des domaines tels que la logistique ou les nouvelles technologies.

Programme Alimentaire Mondial

Badalabougou Est, Rue 31, Porte 26

BP 120 - Bamako, Mali - T +223 20 79 20 45

fr.wfp.org/countries/mali

Réagir rapidement aux chocs et aux déplacements de populations

Conformément à l'approche du Nexus Humanitaire-Développement-Paix, la réponse d'urgence du PAM cible les communautés les plus vulnérables en combinant une assistance alimentaire et nutritionnelle en vivres et/ou en espèces :

- ▶ Assistance alimentaire aux populations affectées par les conflits ;
- ▶ Favoriser la mise en œuvre de transferts monétaires, à hauteur de 75 pour cent de l'assistance, afin d'appuyer l'économie locale après une analyse des marchés ;
- ▶ Assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations vulnérables touchées par les chocs naturels (sur la base des résultats d'enquêtes et d'analyses). Les communes bénéficiaires sont classées par niveau de sévérité d'insécurité alimentaire et socioéconomique. Les ménages les plus vulnérables sont identifiés selon un processus communautaire participatif et inclusif.
- ▶ Prévention et traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 23 mois et les femmes enceintes et allaitantes ;
- ▶ Le PAM a travaillé avec le Gouvernement en 2020, afin d'apporter une réponse rapide aux effets socio-économiques de la pandémie de COVID-19 via des filets de protection sociale aux populations les plus vulnérables. Cette réponse immédiate fait partie d'un engagement à plus long terme pour garantir que les systèmes de protection sociale s'adaptent et réagissent rapidement en cas d'urgence.

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ, DIGNITÉ ET INTÉGRITÉ DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans un souci de redevabilité et de protection, les personnes qui bénéficient d'un appui sont impliquées dans les décisions qui les concernent, à travers des mécanismes d'information, de plainte et de retour d'informations sur l'assistance reçue.